

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 32 (1986)
Heft: 3

Anhang: [Pages locales] : Paris
Autor: Dreier, J.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

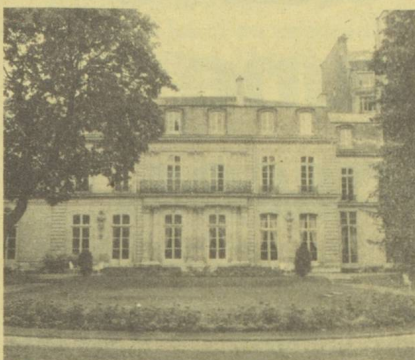
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Communications de l'Ambassade de Suisse en France



**142, rue de Grenelle
75007 PARIS**
☎ 45.50.34.46

CHANGEMENT D'ADRESSE :

Communication importante aux immatriculés

Une nouvelle instruction du Département fédéral des Affaires étrangères, en vigueur depuis le 1^{er} mai 1985, stipule que les ressortissants suisses seront désormais radiés automatiquement du rôle d'immatriculation des représentations suisses s'ils sont partis sans laisser d'adresse et qu'un envoi (y compris le Messenger Suisse) est renvoyé à l'expéditeur parce qu'il n'a pas pu être remis à son destinataire. Il ne sera plus expédié de lettres pour rechercher les immatriculés, chacun étant désormais seul responsable d'indiquer son adresse exacte (avec numéro de téléphone) à la représentation.

Tous les immatriculés sont donc invités à annoncer de leur propre chef chaque changement de domicile à l'Ambassade ou au Consulat compétent.

Merci de votre attention.

OBLIGATIONS MILITAIRES

Avis aux jeunes doubles nationaux franco-suisses
qui atteindront 19 ans en 1986

A toutes fins utiles, nous vous rappelons que tout citoyen suisse est soumis aux obligations militaires dès le début de l'année où il atteint ses 20 ans, âge de la majorité en droit suisse. Les Suisses domiciliés à l'étranger, à l'exception des frontaliers, sont dispensés du service personnel. En lieu et place, ils doivent fournir annuellement une compensation pécuniaire, à moins qu'ils justifient au début de l'année d'assujettissement d'un domicile à l'étranger de plus de 3 ans consécutifs.

Par ailleurs, selon la Convention entre la Suisse et la France relative au service militaire des doubles nationaux du 1.8.58 (publiée dans le Journal Officiel des 2.9.59 (page 8612) et 26.6.63 (page 5614) ainsi qu'à la page 191 du « Code du service national », édition 1980), le **double national franco-suisse** est tenu d'accomplir ses obligations militaires légales dans l'Etat où il a sa **résidence permanente** à l'âge de **19 ans révolus** (art. 2/§1).

Au sens de la Convention, le fait de fréquenter un établissement d'enseignement, un hôpital, une maison de cure ou de convalescence ou d'autres établissements analogues, ainsi que le fait d'être placé dans un établissement d'éducation ou une maison de détention sur le territoire d'un Etat, ne constitue pas une résidence permanente. Il en est de même des stages effectués pour des raisons familiales, industrielles, commerciales, agricoles, religieuses ou similaires (art. 2/§2 de l'Arrangement Administratif).

PROCEDURE ADMINISTRATIVE

Pour être mis au bénéfice de la Convention, vous devez justifier de cette résidence par la production d'un « Certificat de résidence modèle A » que vous obtenez **auprès de la Préfecture** dans la circonscription de laquelle vous avez été recensé (art. 3/§1 de l'Arrangement Administratif). Le certificat de résidence modèle A doit être conforme au spécimen ci-après et vous devez l'adresser à la représentation diplomatique ou consulaire où vos parents sont immatriculés.

Afin de permettre à cette dernière représentation de déterminer votre situation militaire envers la Suisse, vous voudrez bien dès lors : soit : lui faire parvenir **dès que vous aurez 19 ans révolus**, le certificat de résidence mentionné plus haut, soit répondre aux questions suivantes :

1. Depuis quelle date êtes-vous domicilié sans interruption en France ?
2. Etes-vous « frontalier » Si oui quelle est l'adresse de votre employeur en Suisse ?

Aucun avis individuel n'est plus envoyé depuis le 1^{er} janvier 1984. Pour tous renseignements complémentaires, veuillez-vous adresser à la représentation diplomatique ou consulaire en France dont vous dépendez.

CERTIFICAT DE RESIDENCE MODELE A

prévu par l'article 3, §1, de l'arrangement administratif annexé à la convention franco-suisse relative au service militaire des doubles nationaux.

Le
Certifie que le nommé (nom et prénom)

Né à

le

Fils de

et de

Ayant déclaré avoir à 19 ans sa résidence permanente à

est tenu d'effectuer son service militaire actif dans les Forces Armées Françaises.

Il a été inscrit sur les listes de recrutement en vue de son appel ultérieur sous les drapeaux.

A

le

1) Attaché de l'Autorité ayant établi le certificat.

2) Désignation de l'Autorité susvisée.

3) Signature et timbre de l'Autorité ayant établi le certificat.

NATIONALITÉ FRANÇAISE

Les jeunes gens, garçons et filles, possédant la nationalité suisse dès leur naissance, et qui se trouvent dans l'une des situations énoncées ci-dessous, ont la possibilité, en vertu du code de la nationalité française, de décliner ou de répudier cette nationalité qui leur sera automatiquement acquise, s'ils ne font aucune démarche, dès l'âge de la majorité selon la loi française (18 ans).

Peuvent toutefois décliner la nationalité française :

— les enfants nés en France de parents étrangers nés hors de France, si, à 18 ans, ils ont leur résidence en France et l'y ont eue pendant les cinq années qui précèdent ;

— les enfants nés hors de France, si un seul des parents est français ;

— les enfants nés en France, si un seul des parents y est également né.

Des renseignements complémentaires sur les démarches à accomplir avant l'âge de 18 ans révolus, peuvent être obtenus auprès de la représentation diplomatique ou consulaire compétente.

Le fait de ne pas décliner ou de ne pas répudier la nationalité française ne fait pas perdre à l'intéressé (e) sa nationalité suisse.



Fin des communications officielles



**Arrondissement Consulaire
de Paris**
142, rue de Grenelle
75007 PARIS
☎ (1) 45.50.34.46
C.C.P. Paris 5 695 57 P
Réception du lundi au vendredi
de 9 heures à 11 h 45

CALENDRIER

Cinéma

Etant donné le succès remporté par la séance de cinéma organisée par la F.S.S.P. et le M.S., une nouvelle séance de cinéma aura lieu

le mercredi 14 mai à 15 heures

à la Porte de la Suisse, 11 bis, rue Scribe, Paris 9^e

Projection du film sur la **Fête des Vignerons**. C'était il y a dix ans et nombreux seront certainement ceux qui désireront revoir ce spectacle inoubliable ou qui le découvriront pour la première fois.

Dimanche 22 juin

Une date à inscrire tout de suite dans votre agenda.

Célébration de la Fête du Premier Août, à Châtenay en France, comme l'année dernière.

Les personnes de bonne volonté peuvent s'inscrire d'ores et déjà auprès du M.S.

Tél. : 45.44.68.41

Cours de langue allemande

La Chambre de Commerce Suisse en France a mis en place une structure pour dispenser des **cours de langue allemande**.

L'**objectif** est l'acquisition des connaissances nécessaires à une pratique de haut niveau de l'allemand.

Les **personnes concernées** sont les hommes d'affaires et cadres pour qui la maîtrise de l'allemand est une nécessité professionnelle et un gage de réussite. Les participants doivent posséder des **connaissances de base suffisantes** pour entamer un processus d'amélioration progressive.

L'**organisation des cours prend en compte l'effort et la disponibilité demandés aux étudiants et les exigences de l'appropriation d'une langue aussi complexe que l'allemand**.

Dans ces conditions la **Chambre de Commerce Suisse en France propose un cours de 2 séances par semaine d'une heure et demie chacune** pendant une **période de quatre mois**.

Les participants doivent être prêts et avoir le temps pour effectuer un travail personnel en dehors des heures de cours.

Globalement **cours et devoirs demandent 6 à 10 heures de disponibilité hebdomadaire**. Un **examen préalable** permettra à chaque participant de connaître son niveau et de s'intégrer dans un groupe homogène formé au **maximum de 10 personnes**.

Les **débutants** peuvent également s'inscrire, un cours à leur intention particulière est en place, fonctionnant sur les mêmes bases que le cours avancé.

Bulletin à renvoyer rapidement à la
Chambre de Commerce Suisse en
France, 16, avenue de l'Opéra - 75001
Paris.

Nom

Prénom

Société

Adresse

est intéressé par les cours d'allemand et
demande à recevoir un dossier complet sans
engagement.



La science à l'honneur

Trois lauréats pour le Prix Louis Jeantet

La Fondation Louis Jeantet de médecine, dont le siège est à Genève, a décerné, pour la première fois, son prix aux professeurs Luc Montagnier, connu pour ses recherches sur le SIDA, à l'Institut Pasteur de Paris, Michael Berridge (Grande-Bretagne) et Désiré Collen (Belgique), a-t-on annoncé à Genève et à l'ambassade de Suisse à Paris.

Il sera remis officiellement le 11 avril à Genève.

D'un montant global de 6,6 millions de FF (environ 1,85 million de FS), ce prix doit permettre aux bénéficiaires de poursuivre leurs travaux.

Le prix Louis Jeantet, attribué au professeur Montagnier, chargé du Département de virologie à l'Institut Pasteur de Paris, est destiné à lui permettre de poursuivre ses recherches sur le SIDA (syndrome immuno-déficitaire acquis), recherches qu'il mène depuis sa découverte d'un nouveau rétrovirus, l'agent du SIDA.

La fondation Louis Jeantet de médecine, créée en 1983 à Genève, a pour but la distribution annuelle de prix destinés à encourager en Europe occidentale les meilleurs travaux dans le domaine de la médecine.

Elle a également pour but, de favoriser la recherche dans le cadre de la Faculté de médecine de l'Université de Genève, grâce à la création et au financement de postes de rang professoral et de leur infrastructure en personnel administratif ou technique.

Cette fondation a été créée après la mort en 1981 à Genève de Louis Jeantet, industriel français établi en Suisse en 1936. Décédé à 94 ans d'un cancer et sans héritiers, Louis Jeantet a décidé d'offrir sa fortune à la recherche médicale.

Nomination

Dans le cadre du restaurant Mövenpick, chaîne de restaurants suisses des plus réputée, le Diplôme d'honneur et la Médaille du Comité National de Tourisme de l'Hôtellerie de la Cuisine et de la Gastronomie a été remise à la Société des Restaurants Mövenpick en la personne de son directeur M. Rolf van Maenen.



EXIGEZ DE VOTRE AGENCE DE VOYAGES LE MEILLEUR SERVICE!

Pour tous vos déplacements:

**Tourisme, voyages d'affaires,
séminaires, congrès, etc...**

votre agence de voyages

KUONI

met à votre disposition:

**Des conseillers-voyages
confirmés:**

Ils connaissent toutes les destinations et vous
feront bénéficier de leur précieuse
expérience

**Des équipements
informatiques de
réservation:**

Plus d'attente... confirmation immédiate,
pour vos demandes de réservations: train,
avion, hôtels, voitures sans chauffeur, etc.

**Une implantation
internationale:**

Avec plus de 120 bureaux sur les
5 continents, KUONI vous assure du
meilleur accueil dans le monde entier.



LA QUALITÉ SUISSE DANS LA TRADITION FRANÇAISE

RENSEIGNEMENTS ET
INSCRIPTIONS:

PARIS MALESHERBES:
33, Bd Malesherbes
75008 Paris
Tél: 42.65.29.09

PARIS OPÉRA:
12, Bd des Capucines
75009 Paris
Tél: 47.42.83.14

Lic. 46





hôpital suisse de paris

Connaissez-vous bien nos services ?

Hospitalisation : 132 lits

36 lits Médecine interne 12 lits Diabétologie
48 lits Gériatrie aiguë 36 lits Moyen Séjour

Consultations

Médecine interne	Gynécologie
Médecine générale	Neuro-Psychiatrie
Médecine physique	Nutrition-Obésité
Acupuncture	Ophthalmologie
Cancérologie	O.R.L.
Cardiologie	Phlébologie
Dermatologie	Pneumologie
Diabétologie	Rhumatologie

Radiologie, Echographie
Kinésithérapie, Balnéothérapie
Analyses médicales
Explorations fonctionnelles respiratoires
Endoscopie (fibroscopies bronchiques,
gastriques, duodénales, colonoscopies, etc).
Electrocardiogrammes - Doppler
Electroencéphalogrammes
Soins infirmiers

**Pour prendre rendez-vous,
téléphonez au (1) 46-45-21-36
en mentionnant le Messenger Suisse**

10, rue Minard
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX
M° Mairie d'Issy)

*Conventionné avec la Sécurité Sociale
et les Mutuelles, pratique le tiers-payant.
Les malades assurés sociaux
bénéficiant d'une Mutuelle
sont intégralement remboursés.*

**Accueil personnalisé,
dimensions humaines.**

M. G. Kaspeiret, ancien ministre, maire du 9^e.
M. H. Londoche, président du Comité National du
Tourisme et M. J.P. Remon prirent tour à tour la
parole. L'Ambassadeur de Suisse, M. F. de Ziegler,
l'attaché de défense, le Divisionnaire René Planché
et d'autres personnalités étaient présentes.

Centre Culturel Suisse

32-34-38, rue des Francs Bourgeois
Tél. : 42.71.44.50

11.3. au 16.3 - Télévision suisse romande
Rétrospective des meilleurs magazines et docu-
mentaires.

En collaboration avec le **Festival du Réel au Cen-
tre Georges Pompidou.**

18.3 au 23.3 - Récital d'Yvette Theraulaz (20 h 30)
- Chanson
accompagnée aux claviers par **Dominique Rosset**
(nouveau tour de chant)

18.3 - Carte blanche à Michel Moret
18 h 30 - Littérature

1. Lancement de la collection « L'Usage du
Monde », avec **Nicolas Bouvier, Michel Butor,**
Jean Roudaut et Adrien Pasquali

20.3 - Carte blanche à Michel Moret
18 h 30 - Littérature

2. « Lieu de création, source d'inspiration », avec
Monique Laederach, Michel Moret, Hubert
Nyssen, Alexandre Voisard et Yvette Z'Grag-
gen

22.3 - Carte blanche à Michel Moret
17 heures - Littérature

3. Soirée **Jacques Mercanton**, avec **Yves Bridel,**
Roger Francillon, Claude Mettra et Christian
Sulser

8.4 au 13.4 - Sarcloret - 20 h 30

accompagné au piano par **Benoit Corboz** (nou-
veau tour de chant)

Expositions

Diego Giacometti Créations d'architecture inté-
rieure

du 18 février au 13 avril

Musée des Arts Décoratifs, 107-109, rue de Rivoli,
Paris 1^{er}.

Pierrehumbert Peintures

du 13 février au 15 mars

Galerie Suisse, 17, rue Saint Sulpice
Paris 6^e.

Luigi Snozzi Architecture

du 25 février au 10 avril

Centre Culturel Suisse

James Pradier Sculptures

du 1^{er} mars au 4 mai

Palais du Luxembourg, 19, rue Vaugirard, Paris 6^e

Robert Hainard Gravures et sculptures

du 25 avril au 14 juin.

Vernissage le 25 avril à 17 heures en
présence de l'artiste.

Galerie la Marge, 2 Place du Château
41000 Blois.

Sociétés

Groupe Suisse pour les Jeunes

Tous les samedis volley-ball de 15 h à 17 h

Pour tous renseignements s'adresser à : **Marly**

Schmid, 3 bis, rue Rottemburg, 12^e.

Tél. : 46.28.92.55

Cercle Commercial Suisse

Assemblée générale extraordinaire, suivie de
l'Assemblée générale ordinaire

Vendredi 18 avril à 18 heures

au **Caveau du Mövenpick 12**, Bd de la Madeleine,
Paris 9^e

Un dîner sera servi à partir de 20 heures

Pour tous renseignements, s'adresser à :

M. Martin Strebel, Secrétaire général

Tél. : 46.87.57.99

Union Chorale Suisse

Concert

Samedi 15 mars, à 19 h 30

Porte de la Suisse, 11 bis, rue Scribe.

Suivi d'un repas (prix F. 100.-).

Assemblée générale,

Mercredi 9 avril, à 19 heures

Suivie d'une choucroute (prix F. 80.-). -Restaurant

Villedelbarc, 4 Fbg Montmartre Paris 9^e

Pour tous renseignements, s'adresser à :

M. Eugène Fischer, Président

Tél. : 48.67.37.63



Pour terminer cette longue liste de manifestations à
venir, parlons brièvement des Assemblées Généra-
les tenues par la **Pro Ticino** et la Société Suisse de
Gymnastique.

La première se déroula sous la présidence de M.
Aldo Beckert (vice-président de la F.S.S.P.) à la
Porte de la Suisse. Assemblée menée rondement.
Comité réélu en bloc. Hélas, plus de déjeuner
d'apparat étant donné la hausse des prix ; une nou-
velle formule est étudiée. Nous vous en reparle-
rons. Un « Risotto-maison » fut ensuite servi à la
grande joie des gourmets. Eviva la **Pro Ticino** !

Quant à la **Société Suisse de Gymnastique**, c'est
au Caveau Mövenpick qu'elle se réunit, sous la pré-
sidence de M. Alfred Ammon. Programme chargé
qui mit en évidence les différentes disciplines de
cette société vieille de 120 ans. : volley-ball, aérobic
féminin, trampoline, gymnastique d'entretien,
gymnastique 3^e âge masculin. Une Société qui sait
également récompenser ceux qui tout au long de
l'année se dévouent sans compter pour les mem-
bres de la S.S.G. à laquelle il est facile d'adhérer
moyennant une cotisation de F. 35.- Bravo les
Gymnastes !

Legs Allemandi

Une donation de plus de F.F. 5.000. - est à la dispo-
sition d'une jeune Suissesse, âgée de 17 à 30 ans,
récemment mariée ou se mariant avant le 21 mai
prochain. Seule condition : être dans une situation
modeste de ressources. Les personnes chargées
d'examiner les requêtes sont tenues d'observer la
plus grande discrétion.

S'adresser à MM. **Willy BOSSARD**, 166, Avenue
de Verdun, 92130 Issy les Moulineaux.

☎ 46.42.91.09

Michel **SALINA**, 2, rue des Bergers, 75015 Paris,
☎ 45.77.41.29

Albert **SENN**, 8, rue Voltaire, 78100 St Germain en
Laye, ☎ 39.03.03.85 ou encore à l'Ambassade de
Suisse, 142, rue de Grenelle, 75007 Paris,
☎ 45.50.34.46, poste 207.

Scoutisme

Les **Eclaireurs Suisses de Paris**
cherchent pour recréer une troupe

Un Chef

jeune, dynamique, disponible, possédant brevet ou
diplôme demandé par la Législation française pour
les animateurs de groupes de jeunes.

Candidatures avec curriculum vitae à :

M. Alain Favre,
11 bis, rue Portalis 75008 Paris

Tél. : (1) 43.87.10.77 Dom.

Tél. : (1) 34.77.72.49 Bur.

ou au Messenger Suisse



La Suisse
vous accueille
à Paris,
au restaurant

" La Charbonnade "

8, rue du Père Guérin (anc^t r. Gérard)

PARIS 13^e (métro Pl. d'Italie)

Tél. : 45.88.78.90

Service assuré de 19 h à minuit 30
du mardi soir au samedi soir

Hôpital Suisse de Paris

L'HSP soigne ses adhérents !

La « Rencontre avec les Adhérents » organisée pour les membres (région parisienne) de l'Association de l'HSP s'est déroulée dans une ambiance animée et sympathique le 13.02 à l'HSP.

Les quelque cent participants ont pu visiter l'établissement et apprécier les dernières réalisations. Cette manifestation a été marquée par deux interventions :

M. Bridel, Président du Conseil d'Administration, veut resserrer les liens avec les Adhérents (l'âme de l'Association) quelque peu négligés au profit de l'Hôpital (son objet).

Etre Adhérent c'est soutenir mais aussi bénéficier de quelques avantages :

- abattement de 50 % sur le supplément pour chambre individuelle,
- gratuité des petits soins infirmiers (piqûres, pansements).

Le Pr. Dalayeu, Médecin Chef de l'HSP, a insisté sur l'importance que lui-même et l'équipe qu'il dirige attachent à la **qualité** (image Suisse) :

- qualité des locaux, de l'accueil, hôtelière, du matériel, de la gestion (le lien étroit entre le médical et l'administratif), du personnel, de l'enseignement (l'HSP reçoit et forme de nombreux stagiaires).

L'Association doit assurer son avenir ; elle **accueillerait donc volontiers de nouveaux Adhérents.**

Pour tout renseignement, prière de contacter **Lauriane Le Gauffey** à l'HSP, 46.45.21.36, poste 542.

ENTREPRISE GENERALE
DE PEINTURE

FRANCIS MONA

44, avenue de Seine
92500 Rueil-Malmaison
Tél. : 47.76.13.37

2 bis, rue de l'Oasis
92800 Puteaux
Tél. : 47.76.13.37

La Suisse à Paris : Rendez-vous gastronomique

Abonnés, lecteurs, si vous connaissez et appréciez l'un de ces endroits, n'oubliez pas de nous le signaler.

RESTAURANT
L'ENTRECOTE
CAFÉ DE PARIS

18, rue Feydeau - 75002 PARIS

SPÉCIALITÉ D'ENTRECOTE

Servie avec sa célèbre sauce Suisse

☎ 42.36.10.27

Fermé le Dimanche et Samedi soir

PLACE DE LA BOURSE

5 restaurants sous un même toit

MÖVENPICK

Qualité Suisse

Accueil Suisse

Vins Suisses

12, Bd de la Madeleine - 9^e

Tél. : 47.42.47.93



Imprimerie
Tschumi-Taupin

S.A.R.L. au capital de 100.000 francs

LA QUALITÉ
SUISSE



64.39.37.07

24, rue de Dammarie - 77000 Melun



MARBRERIE JEAN-BERNARD

(entreprise franco suisse)

DANS TOUTE LA FRANCE

S.A.R.L.

— CONSTRUCTION DE CAVEAU

— MONUMENTS-FUNERAIRES

— TRANSPORT DE CORPS

6, Boulevard Rodin - 92130 Issy les Moulineaux

28, Rue St Roch - 78350 Jouy-en-Josas

Tél. : 46.45.14.07

Tél. : 30.24.90.60